



Difficultés à travailler suite à accident de travail

Par **david58**, le **12/12/2014** à **13:43**

Bonjour à tous,

Je viens à vous pour avoir quelques conseils; je suis chauffeur routier et en effet, j'ai été arrêté du 6 février 2014 au 12 juillet 2014 déclaré en accident de travail, chute et fracture des deux mains.

Aujourd'hui j'ai de grosses douleurs dans les mains quand je force car on m'a mis sur un poste de chauffeur grutier donc avec beaucoup de manutention. J'ai répété plusieurs fois à mon chef que je peinait à faire ce qu'il me demandais mais en vain.....il me dit oui je sais. ...J'ai pas le choix.alors que d'autres chauffeurs ont le caces mais eux ne veulent pas. ..trop difficile et trop dangereux ..

j'en peux plus de galérer comme ça, tout le temps mal aux mains. . Que puis je faire pour redevenir chauffeur normal sans faire de la grue? Merci d'avance

Par **P.M.**, le **12/12/2014** à **16:55**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous avez passé une visite de pré-reprise puis de reprise à la suite de l'accident du travail mais de toute façon, vous pourriez demander à le revoir...